

où notre Dieu descend et où Il consent à vivre pour nous. Et déjà leur joie était immense, leurs exultations ineffables. Nous possédons tout ce qu'ils désiraient : *Etenim passer invenit sibi domum et turtur nidum sibi. Altaria tua, Domine Deus virtutum.* Que ce soient là nos souhaits, notre application, nos désirs, notre prière ! La lumière du ciel ne cessera pas de briller pour nous, quelles que puissent être nos temporaires humiliations : *Jacebat in præsepio et fulgebat in cœlo. Amen.*

(MGR L'ÉVÈQUE DE NÎMES.)



RETRAITE MENSUELLE

Sur la recitation du Breviaire.

1. Est-ce que j'apprécie assez l'*importance* de l'Office divin ?
N'est-il pas pour moi d'ordinaire un devoir onéreux parce que j'ai conscience de le mal réciter ?

Suis-je persuadé qu'après le Sacrifice de la messe, l'Office divin est le premier sacrifice de louange ?

Lorsque je récite le Bréviaire, ai-je vraiment dans l'esprit que je suis alors l'organe du Saint-Esprit, le délégué de l'Église auprès de Dieu, le médiateur entre les hommes et le Créateur Tout-Puissant ?

Si j'accomplis mal ce grand devoir, ai-je la persuasion de léser par là plusieurs droits, à savoir, droits de Dieu, du Christ, de l'Église, du respect dû à la parole divine, aux écrits des saints, droits des fidèles vivants et trépassés, et de me causer à moi-même un grand dommage ?

2. Est-ce que j'apporte la diligence, le *soin* voulu à la récitation de l'Office divin : quant au *temps*, au *lieu*, au *mode* de réciter ?

a) Est ce que je le récite au temps opportun ? N'est-ce pas peut-être après avoir satisfait à toutes mes autres occupations ?

b) Est-ce en un lieu convenable où il n'y a pas trop de distractions ?

c) Ma posture est-elle alors au moins respectueuse et modeste ?

d) N'ai-je pas à me reprocher de réciter trop vite, — faisant trop de bruit, — ou bien avec scrupule ?

Suis-je de ceux qui répètent anxieusement certains mots et versets, avec dépense de temps, — qui interrompent la récitation sans vraie nécessité ?

3. Est-ce que je récite mon Bréviaire avec la *prière* voulue ?

Sans elle, dit St Augustin, *plus placet Deo latratus canu... quam oratio talium clericorum ; quid enim prodest strepitus verborum si cor est mutum ?*

Et St Cyprien : *Quomodo te audiri a Deo postulas, cum te ipsum non audias ?*

Est-ce que je me sers d'une de ces trois manières d'occuper mon